

Suisse, Fribourg

L'aménagement paysager et la réhabilitation de la chartreuse de La Valsainte, Cerniat, Gruyère

Pascal Amphoux
Architecte

Christoph Hüsler
Architecte paysagiste

Sauver La Valsainte Des raisons de déconstruire

La chartreuse de La Valsainte, dont la fondation remonte au XIII^e siècle, a presque été intégralement reconstruite, par étapes successives, entre 1860 et 1905, sur un terrain morainique instable. Cent ans plus tard, les analyses techniques effectuées par l'équipe d'ingénieurs¹ ont montré l'urgence d'entreprendre des travaux d'assainissement du sous-sol, les bâtiments ayant subi de plus en plus de dégradations. Afin de minimiser les coûts prohibitifs de tels travaux, il fut proposé de démolir la dernière ligne de cellules construites en hâte, au début du XX^e siècle, pour accueillir les Chartreux français chassés à la suite de la loi de 1905. Sans usage depuis les années 1970, ces cellules étaient tellement délabrées que leur sauvetage (alors évalué à 60 millions de francs suisses) apparaissait économiquement déraisonnable, ainsi, c'est leur « déconstruction » qui allait s'imposer pour rendre possible le drainage des parties plus anciennes de cet ensemble prestigieux (encore estimé à six millions).

La Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) en prit acte dans son préavis du 30 novembre 2004, dans lequel elle considérait, après de nombreuses hésitations, qu'« un démantèlement partiel, comme proposé par les Chartreux, [...] pourrait être envisageable à trois conditions : qu'un projet d'architecture et d'ingénierie de structure soit élaboré pour concevoir et réaliser cette déconstruction », qu'« un témoignage des bâtiments démolis soit conservé sur le terrain » et qu'« une documentation détaillée [...] soit établie avant la démolition des cellules concernées ». Telles sont les trois missions qui nous ont été confiées et auxquelles nous avons répondu en privilégiant une approche paysagère² et en reformulant la problématique ainsi que les enjeux du projet.

¹ Bernard Müller, Christophe Tornare, CSDIngénieurs, Bulle (Suisse).

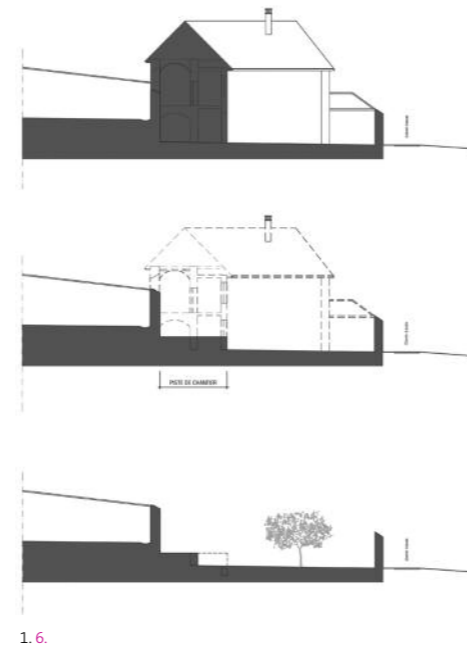
² Grâce à l'équipe de conception composée de Pascal Amphoux, architecte (Contrepoint, Lausanne) et Christoph Hüsler, architecte paysagiste (Hüsler&associés, Lausanne), avec la collaboration de trois spécialistes Klaus Holzhausen, architecte paysagiste pour les jardins historiques, Sylvia Krenz, architecte pour les détails architecturaux, et Roger Simond pour les matériaux et crépis. La réalisation a obtenu le Lapin d'or 2008, prix de la meilleure réalisation suisse de l'année en architecture du paysage.

L'image, l'esprit du lieu et le paysage Problématique et enjeux

> Le premier enjeu auquel notre proposition d'aménagement allait s'efforcer de répondre était de promouvoir une image nouvelle – quand bien même les travaux envisagés semblaient indiquer le retour vers une image ancienne (celle de la période 1884-1903). Comment, autrement, justifier la destruction de la façade principale d'un monument historique, bien connu en Gruyère et dans toute la Suisse ? Il fallait marquer cette étape de déconstruction de La Valsainte de manière positive et discrètement contemporaine.

> Le deuxième enjeu était de perpétuer l'esprit du lieu. Même si la protection physique du bâtiment n'était plus possible dans son intégralité, l'approche paysagère (matérielle et immatérielle à la fois) devait permettre sa « protection » spirituelle, en réincarnant dans le projet même les caractéristiques de repli, de silence et de recueillement que la chartreuse véhicule à travers le temps et l'espace de la vallée.

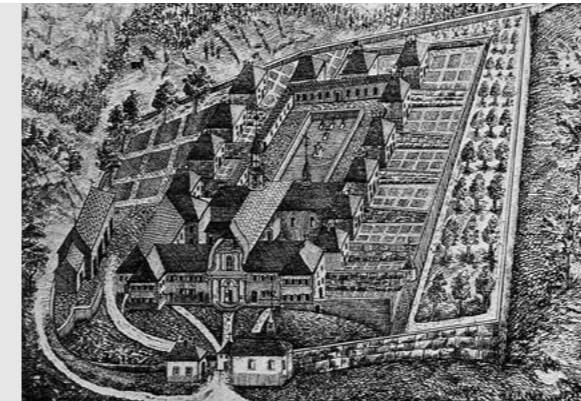
> Le dernier enjeu consistait à articuler les échelles de conception en s'empêchant de traiter le bâtiment comme un objet en soi, confiné à l'intérieur de sa propre enceinte, mais à se préoccuper aussi de ses abords immédiats (de l'image de proximité pour le promeneur qui accède à La Valsainte ou de la relation à établir entre les travaux de drainage et les plantations existantes ou nouvelles), de son territoire environnant (de sa structure paysagère) et du rapport aux montagnes qui en constituent le cadre et le substrat (de leur présence et absence simultanées, de leur visibilité et invisibilité à la fois). S'il fallait s'interroger concrètement, comme le demandait la CFMH, sur la manière de traiter les murs et les surfaces qui allaient être mis à jour par la démolition, comment éviter de se focaliser sur les questions de recombinaison de vestiges ou de ruines ?



1. 6.



2 a. 1a.



2 b. 1b.



2 c. 1c.



2 d. 1d.

Page de gauche

Figure 1
Schéma du principe de la déconstruction.

Page de droite

Figure 2
Quatre étapes de développement : 1860, 1870, 1894, 1960.

Figure 3
????????????????????
????????????????????
????????????????????



3. 1e.

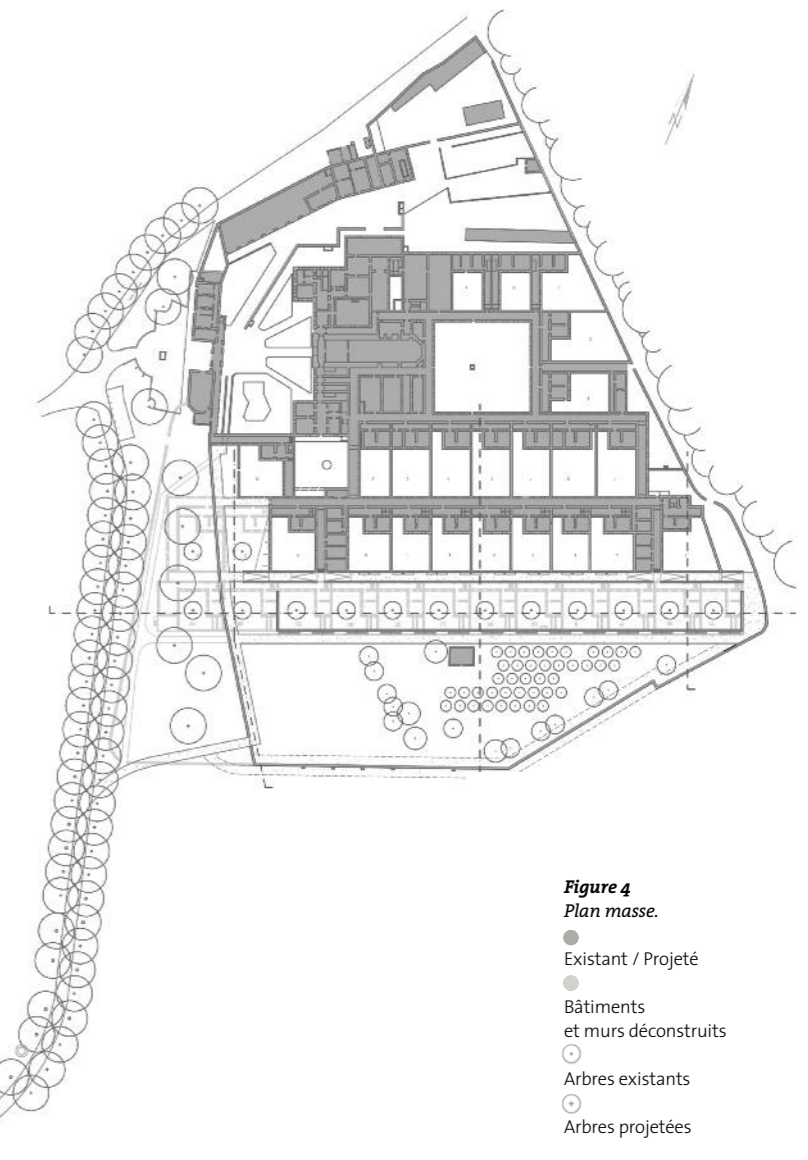


Figure 4
Plan masse.

- Existant / Projeté
- Bâtiments et murs déconstruits
- Arbres existants
- Arbres projetés

4. 5.

Suisse, Fribourg

L'histoire, l'économie et le silence

Principes de projet

L'étude préliminaire³ a permis de dégager trois principes qui fondent le projet d'aménagement :

> un principe de continuité historique : la déconstruction est conçue comme le prolongement naturel des phases d'extension et de destruction qui caractérisent l'histoire de la chartreuse qui n'a cessé de « subir » ces changements en fonction des besoins de chaque époque ; le projet tente de se rapprocher de l'échelle et de la configuration d'avant 1903 (fig. 1 et 2) ;

> un principe d'économie : les aménagements proposés ont pour objectif de simplifier l'exécution des travaux d'assainissement, permettant de minimiser l'entretien et les frais de maintenance ; l'ensemble des matériaux de déconstruction est recyclé sur place, concassé ou réutilisé, soit pour les drainages, soit pour les remblais des parties remodelées (fig. 3), ou encore pour la réalisation du nouveau mur d'enceinte (fig. 4) ;

> un principe de rayonnement : le parti pris consiste à pérenniser et, littéralement, à faire rayonner l'esprit de ce lieu empreint de repli, de silence et de recueillement au-delà de sa propre enceinte.

Trois sous-espaces ont donc fait l'objet d'aménagements distincts : la « terrasse » à l'intérieur, la « route » à l'extérieur, et le « talweg » entre deux (fig. 5).

La terrasse, la route et le talweg

Les aménagements

La « terrasse » est un espace longitudinal qui est planté d'une simple ligne d'arbres fruitiers, calée au nord et au sud par deux murs palissés. C'est la trace majeure de la présence des cellules disparues : le mur sud est celui – intégralement conservé – de leurs jardins réunis ; le mur nord devient celui, désormais mis à jour, des jardins du rang de cellules à sauver en amont ; il est soutenu par la création d'un chemin en remblai d'environ un mètre de hauteur qui, après avoir rendu possible leur assainissement en servant de piste de chantier (fig. 6), est l'occasion de révéler la partie inférieure du mur sud du couloir de distribution des cellules détruites. Une prairie facile à faucher laisse transparaitre, par différence d'hygrométrie du sol, la trace de leurs fondations enfouies mais arasées à une dizaine de centimètres sous la surface du sol. Chaque arbre fruitier, enfin, est planté au centre des jardins anciens, laissant ainsi un signe de vie et de croissance au cœur de chacun des mondes cellulaires disparus (fig. 7).

La « route », à l'extérieur, retrouve et amplifie sa voute végétale d'origine : l'allée d'érables est complétée, reconstituée et prolongée vers l'aval en deçà du dernier virage d'où l'on découvre le monastère. Cette allée est destinée à prendre la mesure du temps : elle suscite le ralentissement de l'automobiliste (effet de rétrécissement) et accueille le promeneur (effet de corridor) en lui offrant plusieurs points de vue cadrés sur le couvent par le fût des arbres successifs (effet de cloître). Outre le fait que cette allée ait existé à des périodes antérieures, cette plantation majeure fait référence à d'innombrables situations semblables d'accès à des lieux de quiétude (fig. 8). Elle est, par ailleurs, le signe premier d'une politique, possible, de requalification du paysage visuel et sonore de toute la vallée.

Le « talweg », enfin, joue un rôle de filtre entre la route et le couvent. Prêt à s'effondrer, le mur d'enceinte existant construit au XX^e siècle lors de l'extension devait être démolli. Sa reconstruction sur le tracé du XIX^e siècle permet à la fois de ramener les vides laissés par la démolition des deux dernières cellules à une plus juste proportion et de libérer un espace intermédiaire de qualité entre le mur et la route (fig. 9). Les passants et les véhicules à moteur sont mis à distance de la communauté ; un écoulement naturel des eaux pluviales est reconstitué en dehors de l'enceinte, et la plantation espacée d'arbres de moyenne tige permet, en élargissant en quelque sorte l'allée d'érables dans la séquence finale de l'approche du couvent, de créer une ambiance sereine et une lumière filtrante aux abords immédiats de la Chartreuse (fig. 10).

« La trace plus forte que la preuve »

Précepte patrimonial

Le cas de La Valsainte rappelle que le patrimoine ne se situe pas tant dans les vieilles pierres ou dans un périmètre de protection visuelle que dans l'esprit des lieux qui s'en dégage. On connaît assez les phénomènes de muséification qui menacent toutes sortes d'opérations de protection (on a protégé les pierres mais on a tué l'ambiance), il y a un véritable enjeu pour le XXI^e siècle à inventer des procédures qui permettent de faire l'inverse, à savoir préserver l'ambiance, mais laisser les pierres évoluer et les communautés vivre.

Non plus faire la preuve que la structure physique a été telle ou telle, mais laisser les traces⁴ de ce qui a été hier faire signe à l'usage de demain. « Littéralement » le faire « exister » – ou vivre de sa propre substance. « Discretement » aussi, c'est-à-dire encore « distinctement ».

Pascal Amphoux

Page de gauche

Figure 5
Schéma des murs d'enceinte existant et reconstruit.

Mur d'enceinte existant

Mur d'enceinte reconstruit (sur le tracé de 1865)

Mur de bâtiment converti en mur extérieur

Mur de jardin préservé (étape 1906)

Figure 6
Schémas des opérations menées sur la végétation.

Zone réhabilitée

Allée reconstituée d'érables

Filtre d'érables

Fruitiers

Fruitiers palissés

Page de droite

Figure 7
Schéma des murs d'enceinte existant et reconstruit.

Mur d'enceinte existant

Mur d'enceinte reconstruit (sur le tracé de 1865)

Mur de bâtiment converti en mur extérieur

Mur de jardin préservé (étape 1906)

Figure 8
Schémas des opérations menées sur la végétation.

Zone réhabilitée

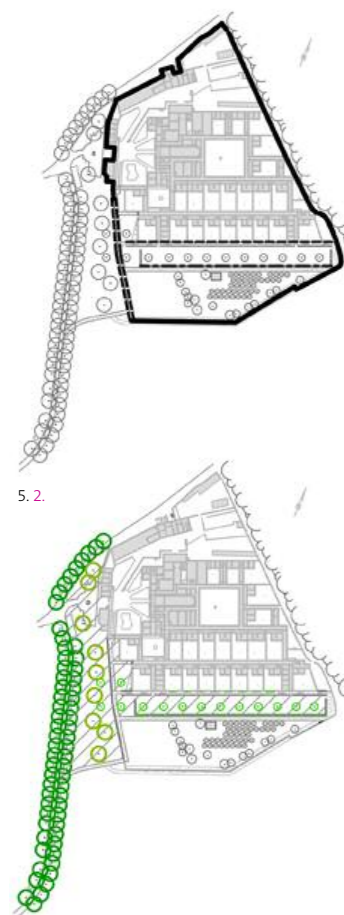
Allée reconstituée d'érables

Filtre d'érables

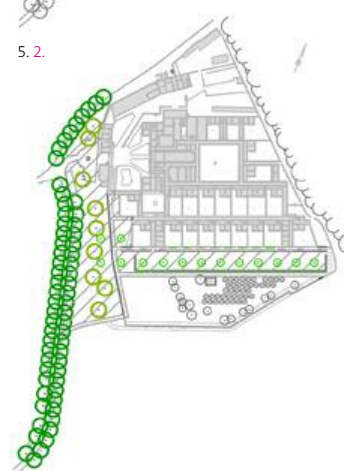
Fruitiers

Fruitiers palissés

Photographies et documents
Pascal Amphoux
et Hüslér & associés.
© Pascal Amphoux et Hüslér.



5. 2.



6. 3.

3. P. Amphoux, K. Holzhausen, Ch. Hüslér, « Étude d'aménagement paysager et de gestion du territoire de la chartreuse de La Valsainte », Lausanne, septembre 2005.

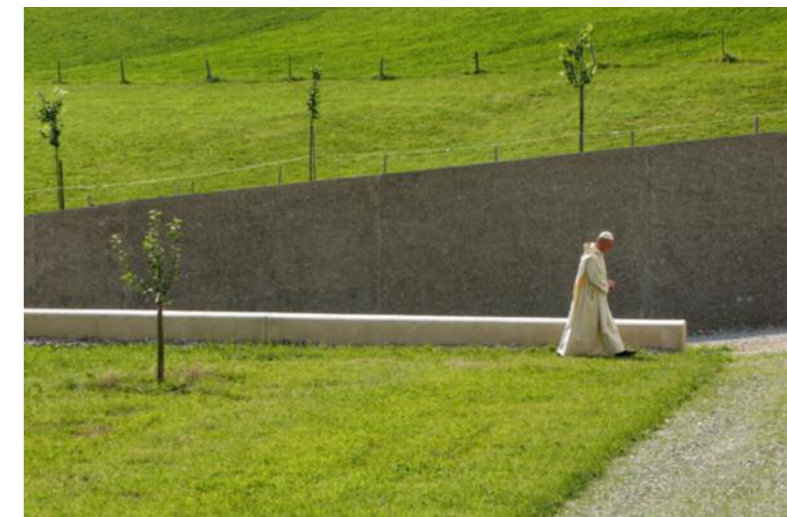
4. La trace n'est pas une obsession ou une mesure de conservation. « Si elle est inutile ou si elle coûte, elle disparaît. Mais si elle ne dérange pas, on la conserve », car c'est elle, et elle seule, qui autorise le passage du temps, de l'usage et de l'ambiance aux générations suivantes. Sans doute le précepte que nous en tirons est-il un message aux gardiens du patrimoine, mais c'est aussi un instrument de négociation et de décision très concret pour les praticiens, dans les phases de conception comme sur le chantier. C'est du moins ce que nous avons pu tester de manière heureuse dans les discussions scrupuleuses et passionnantes que nous avons eu de semaine en semaine avec les Chartreux, au cours des travaux.



7. 10.



8. 7.



9. 4.



10. 8.



11. 11.